

Le lendemain matin, à l'issue de l'office capitulaire, je reçus par le sous-secrétaire de l'évêché un pli contenant une sentence de suspense *ab ordine et ab officio* portée contre moi *extra judicialiter et ex informata conscientia*, sans exposé de motifs, à partir du moment où la sentence me serait communiquée sans précision de sa durée.

Copie de la sentence fut adressée au chapitre, qui vint me faire ses compliments de condoléance.

Quelques jours, après cette sentence fut levée à la suite d'une seconde réconciliation. Ces faits qui ne devaient pas recevoir de publicité ayant été racontés par le *Monde* d'une façon inexacte, M. l'abbé B... se disposait à réclamer par la voie de la presse. Le récit plus détaillé de tout ceci se trouve dans le *Bulletin catholique* de Lyon et de Belley, du 15 février 1865.

Lettre de M. le Curé de St-Martin-d'Ainay, à Mgr Mabile, évêque de Versailles, du 3 mars 1864.

C'est une protestation contre certaines phrases de la lettre pastorale de cet évêque, citée plus haut, dans lesquelles la conduite du clergé de Lyon était attaquée. Elle est suivie d'une lettre adressée, le 30 octobre 1863, par S. Em. le cardinal de Bonald, aux curés de la ville de Lyon, et que les journaux de Paris désignés sous le nom de *Journaux religieux* refusèrent d'insérer.

Défense de la liturgie de Lyon, par MM. ** — Lyon, Chanoine, 1864. — Rédigée par deux curés de Lyon; l'un d'eux M. Bissardon, curé de St-Bruno, mourut le 1^{er} mars, laissant après lui la mémoire d'un ecclésiastique instruit et d'un homme de bien.

La liturgie de la sainte Eglise de Lyon, d'après les monuments. — Lyon, Vingtrinier, 1864.

C'est moins un ouvrage de polémique sur la question du